



Ministère
de l'écologie,
du Développement
durable
et de l'énergie

Appel à projets du ministère de l'Écologie - 2011

« Conservation et utilisation durable d'espèces végétales indigènes pour développer des filières locales »



Plante&Cité
Ingénierie de la nature en ville
Center for landscape and urban horticulture



Des labels pour garantir l'origine locale des végétaux sauvages



Génie écologique & végétal

Des préconisations de plus en plus tournées vers l'utilisation de végétaux sauvages et d'origine locale

Une offre en plantes locales

Des flous qui persistent :

- L'origine/provenance des plants/semences peut signifier la localisation de la pépinière, du semencier ou du producteur ou parfois la répartition naturelle de l'espèce ;
- La législation française n'oblige en rien à identifier l'origine géographique, la qualité des plantes ou des lots de semences sauvages.





Cadre d'application

L'ensemble de la flore sauvage indigène



Végétal local ne se positionne pas sur l'utilisation des espèces exotiques (jardins, parcs) et/ou cultivées (gazons, champs, etc.)





Outils et moyens développés

- 1- Définir les zones qui limitent les risques d'un échange de graines/végétaux et qui sont réalistes : les régions d'origine
- 2- Prendre en compte la différenciation au sein des zones d'origine
- 3 - Fixer des règles pour la multiplication pour éviter une perte de la diversité génétique, une sélection des génotypes et une contamination (sites, populations)
- 4- Assurer la traçabilité et le contrôle
- 5- Développer une approche permettant l'intégration de toute la flore (herbacées et ligneux)



Gouvernance

*Animation
Gestion du projet
Décisions*

Groupe
opérationnel

Comité de
pilotage

**VÉGÉTAL
local**

Comité de
marque

Audits

Comité
de suivi

*Portage
Gestion administrative*



*Suivi
Échanges*



TIGF



**Fondation
L'OCCITANE**

*Examen des
dossiers de
candidature*

Les régions d'origine

11 régions d'origine

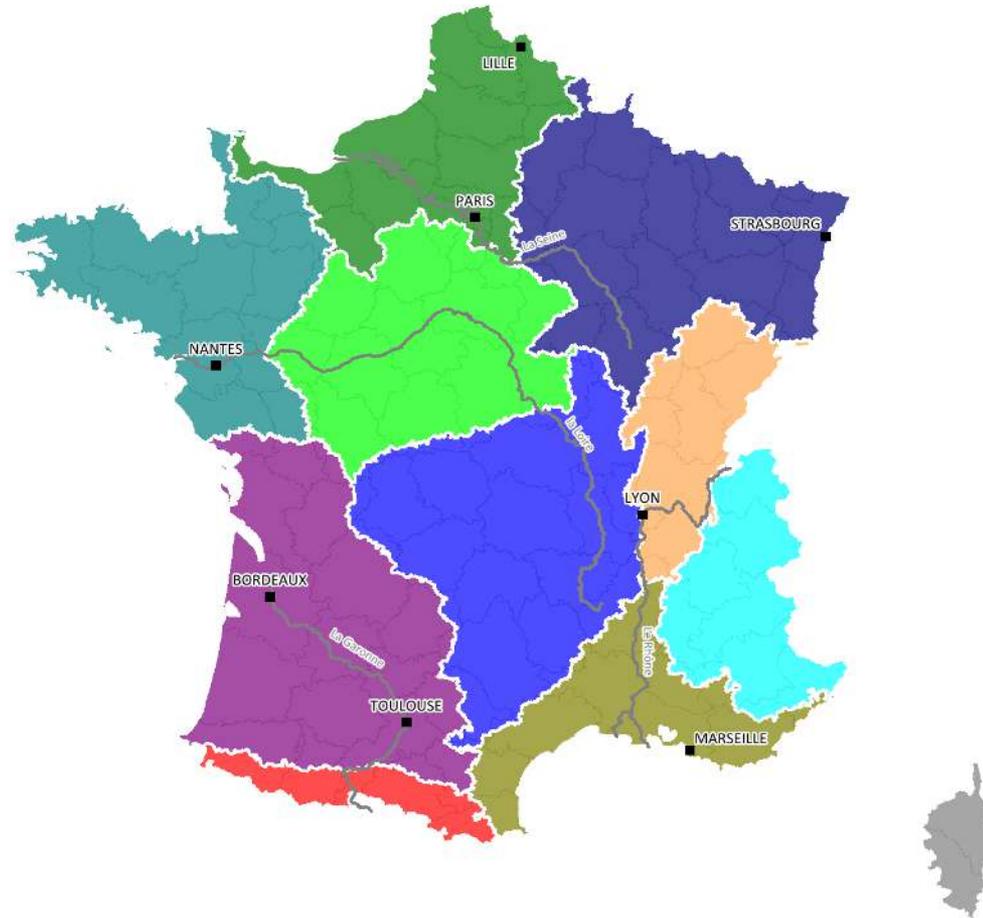
= 11 régions de production

Carte finale

⇒ Ce sont les zones à l'intérieur desquelles le transfert de semences est compatible avec la conservation du patrimoine génétique local

Régions d'origine

	Alpes
	Bassin Rhône-Saône et Jura
	Zone Nord-Est
	Massif Central
	Bassin parisien Nord
	Bassin parisien Sud
	Massif armoricain
	Pyrénées
	Zone Sud-Ouest
	Zone méditerranéenne
	Corse



Le label *Végétal local*

règlement

Règlement
Modalités d'accès
Modalités de contrôle
Référentiel technique

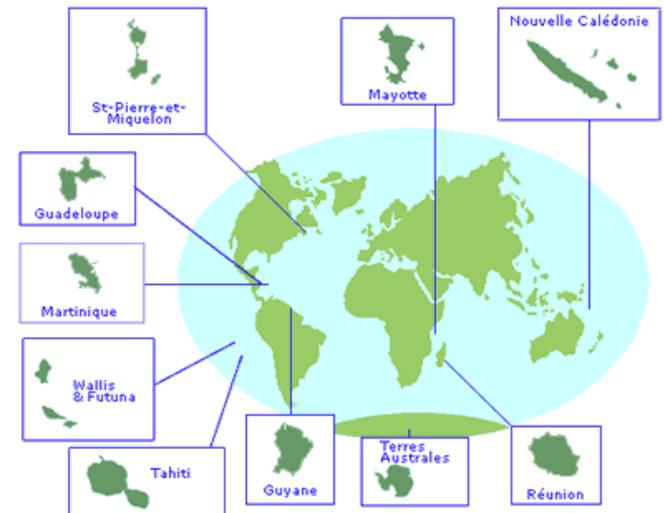
**VÉGÉTAL
local**

1 carte



Référentiel technique :

- Les principes de collecte des semences dans le milieu naturel (taille populations, nombre d'individus échantillonnés, nombre de semences collectées, nombre de stations locales à mixer...)
- Les règles de multiplication (nbre de générations vs sélection)
- Les obligations en matière de traçabilité et de qualité
- Les engagements des producteurs

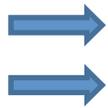


Le règlement du label



1. Comment collecter ?

Choix du site



Non semé ou planté depuis 1970
Présentant des effectifs suffisants

Diversité génétique du lot collecté



Dans le même type d'habitat

Conservation de la ressource



Taux maximum de prélèvement
< 25% des semences/individu
ou < 25% de la ressource globale

Cas particuliers



Prélèvement <5% si bulbes ou plantes entières
Prélèvement <10% par arbre pour les boutures
Site de collecte différent chaque année pour les annuelles

✓ **Eviter les plantes sélectionnées**

✓ **Garder une diversité génétique importante**

✓ **Conserver la ressource**

Le règlement du label



2. Comment produire/élever ?

*Plantes multipliées en plein champ
Vergers à graines, parcs à boutures*

Plants en godet, boutures

Où ?

→ **Dans la région d'origine**



→ **Zone d'élevage indifférente**

Combien de générations?

→ **≤ 5 générations**

Effectif de récolte

→ **≥ 150 individus**

Précautions

→ **Limiter la sélection à toutes les étapes de la production et s'assurer qu'aucun phénotype n'est éliminé**

✓ **Garantir l'origine locale**

✓ **Conserver la diversité génétique**

✓ **Limiter la sélection à toutes les étapes**

Le règlement du label



3. Comment garantir la traçabilité ?

- ➔ **Étiquetage complet à chaque étape = traçabilité**
- ➔ **Comptabilité matière**
- ➔ **Auto-évaluation et réalisation des Audits pour vérification**



Le règlement du label

Spécificités

- ➔ *Espèces principalement inféodées aux cultures*
- ➔ *Collecte en milieu agricole courante*
- ➔ *Possibilité de multiplier certaines espèces et de les réintroduire dans des Régions d'origine où elles avaient disparu.*



Adonis annua



Agrostemma githago

Accès aux labels

Comité de labellisation

- FCBN, Afac-A, Plante&cité
- collège de producteurs
- collège d'utilisateurs
- collège de prescripteurs
- collège scientifique
- Rep. Minist. Ecologie & Agriculture

Refus d'attribuer le Label

Label attribué par espèce
et par région d'origine
pour 10 ans



Cotisation annuelle

Dossier de candidature

- capacité à assurer ce type de production
- liste d'espèces envisagées
- région(s) d'origine(s)
- projet de production
- conditions à préciser pour les vergers à graines, parcs à boutures, bulbes...)

Candidat



Audit initial et
Audits aléatoires



Le label Végétal local : outils pour les filières



**Cahiers techniques
Arbres et arbustes**

Cahiers techniques :

- Cahier 1 : récolte et mise en culture des principales espèces d'arbres et arbustes
- Cahier 2 : typologie des sites de collecte et protocoles de récolte
- Cahier 3 : cadre juridique de l'accès à la ressource en graines
- Cahier 4 : sensibilisation des acteurs de la filière

En ligne sur le site

<http://www.afac-agroforesteries.fr>

Zoom sur l'évolution des métiers

...pour la filière des arbres et arbustes locaux

- ***de nouveaux métiers créés***
- ***des changements de méthodes de production***
- ***des changements de gestes professionnels !***



Les enjeux par métier

Le récolteur

Définition du métier, des compétences

- connaissance des habitats de la Région d'origine,
- phytosociologie,
- botanique,
- juridique,
- économique,
- organisation et gestion des récoltes et sites de récolte...



Structuration de la profession, échanges entre professionnels

Les enjeux par métier

Le marchand grainier

Répondre à des demandes croissantes pour de petites et grandes quantités (extraction, tri, conservation des graines)



© J-P Huvelin



© J-P Huvelin

Naissage : stratification en chambre froide

Les enjeux par métier

Le pépiniériste

Produire des plants de qualité en préservant la biodiversité à un prix acceptable



Le planteur

- Convaincre des atouts et particularités de la filière.
- Se faire reconnaître une compétence 'végétaux d'origine locale'.
- Respecter les habitats.
- Conjuguer les temps (commande/production).

Les enjeux par métier

Maitrise d'œuvre et AMO (paysagistes, écologues)

- Inscrire la biodiversité dans les projets
- Prescrire des végétaux d'origine locale
- Produire des listes de végétaux d'origine locale par usages et types d'habitats
- Réaliser des contrats de culture

Maitrise d'ouvrage (collectivité, aménageurs)

- Ménager et aménager un territoire favorable à la biodiversité
- Soutien des initiatives locales
- Exigences de qualités et performances environnementales dans les marchés publics
 - Définition des besoins/objectifs environnementaux Art. 30 de l'ordonnance 2015-889. Allotissement article 32, ordonnance 2015-889 .Cycle de vie - art. 14 CMP et article 38 ordonnance 2015-889 .Les performances environnementales Article 6 CMP et article 31 ordonnance 2015-889. (Source : Haies Vives d'Alsace, 2015)

Travailler et dialoguer avec l'ensemble des acteurs de son territoire pour structurer des filières locales

Récolteurs

Pépiniéristes

Maitrise d'œuvre et AMO (paysagistes, écologues)

Maitrise d'ouvrage (collectivité, aménageurs)

Etat, régions, département

Planteur

Associations

Enseignement

Recherche

Distributeurs





Réseau de correspondants régionaux



1. Philippe Bardin, CBN du Bassin parisien / bardin@mnhn.fr
2. Stéphanie Huc, CBN Alpin / s.huc@cbn-alpin.fr
3. Lara Dixon, CBN méditerranéen de Porquerolles / l.dixon@cbnmed.fr
4. Emilie Chamard, CBN Sud-Atlantique / e.chamard@cbnsa.fr
5. Michel Boutaud, CREN Poitou-Charentes / boutaud@cren-poitou-charentes.org
6. Sandra Malaval, CBN des Pyrénées & de Midi-Pyrénées / sandra.malaval@cbnpmp.fr
7. Jérôme Garcia, CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées / jerome.garcia@cbnpmp.fr
8. Carole Piazza, CBN de Corse / carole.piazza@oec.fr
9. Philippe Antonetti, CBN du Massif central / philippe.antonetti@cbnmc.fr
10. Vincent Lévy, CBN de Bailleul / v.levy@cbnbl.org
11. Damien Provendier, Plante & Cité / damien.provendier@plante-et-cite.fr
12. Conservatoire botanique national de Franche Comté / contact@cbnfc.org

Calendrier & Perspectives



- ➔ **1^{er} appel à candidature**
- ➔ **Premier comité d'examen des dossiers**
- ➔ **Premiers audits initiaux**
- ➔ **2^{ième} appel à candidature**
- ➔ **Labellisations des premiers candidats**
- ➔ **Développement d'outils de communication**
Formations et réalisations d'outils techniques
Appuis aux filières locales

Printemps 2015

Juin 2015

Eté 2015

Septembre 2015

Novembre 2015

2016 - 2017